



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐅᑳ ᐅᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU DE LA 280^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : Le 8 mai 2018

ENDROIT : Murdoch Archambault Avocats
407, rue McGill, suite 410
Montréal (Québec) H2Y 2G3

ÉTAIENT PRÉSENTS : John Paul Murdoch, président, GNC
Kambale Katahwa, Canada
Alexandra Roio, Québec (par téléphone)
Brian Craik, GNC
Daniel Berrouard, Québec
Louis Breton, Canada (par téléphone)

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

1) Nouvelle présidence au COMEV

Le processus de nomination afin de nommer un nouveau président au COMEV est en cours. Kambale Katahwa tiendra informés les membres du COMEV dès que sa nomination sera officielle.

2) Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

3) Adoption du compte rendu de la 279^e réunion

Le compte rendu de la 279^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 279^e réunion.

4) Suivi de la correspondance

Le suivi des correspondances reçues et envoyées entre le 28 février 2018 et le 7 mai 2018 est présenté à l'Annexe A.

5) Rencontre 276 A – 20 mars 2018

Projet de pavage et de resurfacement de la route d'accès à Nemaska

N/Réf : 3214-05-083

➤ Renseignements préliminaires

- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Une conférence téléphonique a été tenue le 20 mars 2018 entre les membres du COMEV.

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu un complément d'information se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 2 mars 2018.

Par ce projet, le gouvernement de la Nation Crie souhaite procéder à des travaux de pavage de la route d'accès de la communauté de Nemaska entre le km 4,5 et le km 10, situés en terres de catégories 2 et 3.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

6) Projet de campement Nemiscau CCDC par Nemaska Eenou J.V.

N/Réf : 3214-06-029

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 19 janvier 2018 ainsi qu'un complément d'information le 17 avril 2018.

Par ce projet, Nemaska Eenou J.V. désire procéder à la mise à niveau des installations septiques suite à l'ajout de trois (3) blocs de dortoir et d'une cafétéria. Toutefois, dans une lettre datée du 3 avril 2018, le consultant du promoteur mentionne que les nouveaux dortoirs et la cafétéria sont existants sur le site depuis au moins l'année 2015.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV n'est pas en mesure de se prononcer pour l'instant. En effet, le COMEV aimerait connaître l'historique du projet ainsi que les étapes à venir. À la suite de la réception des informations complémentaires demandées, le COMEV sera en mesure de poursuivre son analyse et ainsi rendre une décision concernant ce dossier.

Action : Envoyer une lettre pour transmettre des questions et commentaires à l'Administrateur provincial.

7) Projet d'exploitation d'une carrière au km 85,5, exploitation d'une usine de béton bitumineux sur le site de la carrière au km 85,5 et exploitation d'une carrière du km 168 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James

N/Réf : 3214-05-081

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 16 mars 2018 ainsi qu'un complément d'information le 3 mai 2018.

Par ce projet, la Société de développement de la Baie-James souhaite exploiter deux carrières locales, soit une au km 85,5 et une autre au km 168 de la route de la Baie-James. Dans le cadre du même projet, une usine de béton bitumineux mobile sera également installée à l'intérieur du site de la carrière du km 85,5. Ces carrières fourniront les matériaux requis aux fins suivantes : pavage et sous-couches de la route, régalaage des accotements de la route, allongements ponctuels des pentes de talus et concassé et pierre de stabilisation pour le remplacement des ponceaux et la correction de certains ouvrages existants sur la route.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

8) Projet d'installation de treize stations hydrométéorologiques par Hydro-Québec

N/Réf : 3214-28-005

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 7 mai 2018.

Par ce projet, Hydro-Québec projette d'installer 13 stations hydrométéorologiques réparties sur le territoire du Gouvernement Eeyou Istchee Baie-James, toutes étant situées au sud du 55^e parallèle. Les stations hydrométéorologiques seront utilisées afin de recueillir des données, lesquelles seront utilisées par Hydro-Québec pour l'exploitation, la planification de la production, l'environnement, la sécurité et le génie civil.

Au terme de l'étude du document transmis par le promoteur, le COMEV désire recevoir le plan des consultations passées et prévues avec les maîtres de trappe consultés ainsi que les résultats et les comptes rendus des consultations déjà réalisées avec ceux-ci. Le promoteur devra également documenter davantage la nécessité d'installer ces stations hydrométéorologiques. À la suite de la réception des informations complémentaires demandées, le COMEV sera en mesure de poursuivre son analyse et ainsi rendre une décision concernant ce dossier.

Action : Envoyer une lettre pour transmettre des questions et commentaires à l'Administrateur provincial.

9) Projet d'exploitation d'une gravière et de concassage à Waswanipi par Entreprise PJS

N/Réf : 3214-03-039

- Renseignements préliminaires
- Complément d'information
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 7 mai 2018.

Par ce projet, Entreprise PJS souhaite exploiter une gravière existante en terre de catégorie II de Waswanipi au km 270 de la route 113. L'exploitation de cette gravière est requise dans le cadre des travaux en lien avec le projet de site municipal d'enfouissement des déchets domestiques à Waswanipi, soit la construction du chemin d'accès et des aires de circulations des véhicules lourds. Les matériaux provenant de la gravière pourraient également être utilisés pour les travaux de réfection de rue et de construction de bâtiment institutionnel à Waswanipi au cours des prochaines années.

Au terme de l'étude des documents transmis par le promoteur, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Par contre, le COMEV tient à informer le promoteur que celui-ci devra faire une nouvelle demande d'attestation de non-assujettissement pour l'exploitation de la gravière concernant les travaux de réfection de rue et de construction de bâtiment institutionnel à Waswanipi, si ceux-ci devaient se poursuivre au-delà de la présente année.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

10) Varia

a) Transmission des documents aux membres du COMEV

Vanessa Chalifour s'informe auprès des membres du COMEV s'il est toujours pertinent de leur faire parvenir les documents reçus au secrétariat en format papier. Tous s'entendent pour dire qu'ils préfèrent recevoir une copie électronique (PDF) plutôt que papier.

Sauf exception, les envois seront dorénavant faits de façon électronique.

Vanessa Chalifour tentera de trouver une façon de partager les documents entre les membres du COMEV de façon sécurisée (site FTP, plate-forme d'échange, site web, etc.).

b) Site web COMEV

De nouvelles améliorations ont été effectuées sur le site web au cours du mois d'avril 2018, soit l'ajout d'une légende dans l'onglet Projets ainsi qu'un menu déroulant dans la section Registre (en cours d'analyse, directive et attestation de non-assujettissement).

c) Traduction directive Galaxy Lithium

Vanessa Chalifour explique la demande de Galaxy Lithium inc., laquelle consiste en la traduction par le COMEV de la directive du MDDELCC émise en janvier 2018 pour le projet de mine de lithium Baie-James. Le COMEV se montre sensible à cette demande, mais attendu que la directive officielle est émise par le MDDELCC et non par le COMEV, la demande de Galaxy Lithium inc. ne semble pas être adressée à la bonne organisation.

Vanessa Chalifour communiquera avec Galaxy Lithium inc. pour leur faire part de la décision du COMEV de ne pas traduire la directive.

d) Projets en attente

- i. Projet d'utilisation d'une usine mobile de béton bitumineux à l'intérieur de chacune des carrières situées aux km 168 et 207,9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James, N/Réf : 3214-05-081 (en attente des réponses du promoteur)
- ii. Demande de non-assujettissement pour des travaux exploration minière sur les propriétés Éléonore, Wabamisk et Olga par Les Mines Opinaca Ltée, N/Réf : 3214-14-061 (en attente des réponses du promoteur)
- iii. Projet d'échantillonnage en vrac au site Windfall, secteurs Lynx et Underdog par Minière Osisko Inc., N/Réf : 3214-14-059 (en attente des réponses du promoteur)
- iv. Projet d'installation de treize stations hydrométéorologiques par Hydro-Québec, N/Réf : 3214-28-005 (en attente des réponses du promoteur)
- v. Projet de campement Nemiscau CCDC par Nemaska Eenou J.V., N/Réf : 3214-06-029 (en attente des réponses du promoteur)

11) Date et endroit de la prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 12 juin 2018 à Montréal dans les bureaux de John Paul Murdoch situés au 407 rue McGill, suite 410, à Montréal.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 février 2018 au 7 mai 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Demande de non-assujettissement pour des travaux d'exploration minière sur les propriétés Éléonore, Wabamisk et Olga par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-061	John Paul Murdoch COMEYV	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 14 mars 2018 Accusé réception le 15 mars 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	France Trépanier Les Mines Opinaca Ltée	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 27 mars 2018 Reçu COMEV le 28 mars 2018	
Travaux d'exploration minière dans trois secteurs de la propriété Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-042	John Paul Murdoch COMEYV	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 14 mars 2018 Accusé réception le 15 mars 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	France Trépanier Les Mines Opinaca Ltée	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 4 avril 2018 Reçu COMEV le 4 avril 2018	
Projet d'utilisation et d'exploitation d'une usine de béton bitumineux, ainsi que d'une unité de concassage et de tamisage mobile au km 168 de la route de la Baie-James par Les Excavation Marchand et Fils inc. N/Réf : 3214-08-014	John Paul Murdoch COMEYV	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 14 mars 2018 Accusé réception le 15 mars 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	Guillaume Marchand Les Excavations Marchand et fils inc.	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 18 avril 2018 Reçu COMEV le 18 avril 2018	
Projet d'échantillonnage en vrac au site Windfall, secteurs Lynx et Underdog par Minière Osisko Inc. N/Réf : 3214-14-059	John Paul Murdoch COMEYV	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 14 mars 2018 Accusé réception le 15 mars 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	Alexandra Drapack Osisko	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 26 mars 2018 Reçu COMEV le 28 mars 2018	
	Alexandra Drapack Osisko	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Complément d'information	Transmis le 23 avril 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEYV	Complément d'information	Transmis le 1 ^{er} mai 2018 Reçu COMEV le 2 mai 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 février 2018 au 7 mai 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau au PK 223 de la rivière Rupert N/Réf : 3214-04-034	Mireille Paul MDDELCC	John-Henry Wapachee Nation Crie de Nemaska	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 13 mars 2018 Reçu COMEV le 14 mars 2018	<i>Versions française et anglaise</i>
Resurfacing and paving of the Wemindji access road project N/Réf : 3214-05-085	John Paul Murdoch COMEV	Isaac Voyageur Administrateur régional	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 5 mars 2018	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	Martin Desgagnés Gouvernement de la Nation crie	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 6 mars 2018 Reçu COMEV le 6 mars 2018	
Resurfacing and paving of the Nemaska access road project N/Réf : 3214-05-083	Martin Desgagnés Gouvernement de la Nation crie	Mireille Paul MDDELCC	Complément d'information	Transmis le 6 février 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Complément d'information	Transmis le 2 mars 2018 Reçu COMEV le 2 mars 2018	<i>Pour recommandation</i>
	John Paul Murdoch COMEV	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 20 mars 2018 Accusé réception le 21 mars 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	Martin Desgagné Gouvernement de la Nation crie	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 29 mars 2018 Reçu COMEV le 6 avril 2018	
Projet d'installation de treize stations hydrométéorologiques par Hydro-Québec N/Réf : 3214-28-005	Claude Major Hydro-Québec	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 1 ^{er} mai 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 7 mai 2018 Reçu COMEV le 7 mai 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 février 2018 au 7 mai 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'exploitation d'une gravière et de concassage à Waswanipi par Entreprise PJS N/Réf : 3214-03-039	Jean-Sébastien Bergeron Entreprise PJS	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 25 avril 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 7 mai 2018 Reçu COMEV le 7 mai 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
	Jean-Sébastien Bergeron Entreprise PJS	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Complément d'information	Transmis le 3 mai 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Complément d'information	Transmis le 7 mai 2018 Reçu COMEV le 7 mai 2018	<i>Pour information</i>
Projet d'exploitation d'une carrière au km 85,5, exploitation d'une usine de béton bitumineux sur le site de la carrière au km 85,5 et exploitation d'une carrière au km 168 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James N/Réf : 3214-05-081	Anne-Marie Leclerc Consortium Norda Stelo et Stantec	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 8 février 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 6 mars 2018 Reçu COMEV le 7 mars 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
	Anne-Marie Leclerc Consortium Norda Stelo et Stantec	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Complément d'information	Transmis le 27 avril 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Complément d'information	Transmis le 3 mai 2018 reçu COMEV le 3 mai 2018	<i>Pour information</i>
Projet de campement Nemiscau CCDC par Nemaska Eenou J.V. N/Réf : 3214-06-029	Donald Tremblay GENNEN inc.	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Complément d'information	Transmis le 3 avril 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Complément d'information	Transmis le 17 avril 2018 Reçu COMEV le 18 avril 2018	<i>Pour recommandation</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 28 février 2018 au 7 mai 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Commentaires du CCEBJ sur le Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (RRAMDCME) pour la mise en œuvre de la LQE révisée	Graeme Morin CCEBJ	Vanessa Chalifour COMEX	Commentaires du CCEBJ sur le Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale (RRAMDCME) pour la mise en œuvre de la LQE révisée	Transmis le 16 avril 2018 Reçu COMEV le 16 avril 2018	<i>Pour information</i>
Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium inc.	Gail Amyot Galaxy Lithium inc.	Vanessa Chalifour COMEV	Demande de traduction de la directive d'étude d'impact	Transmis le 25 avril 2018	